Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

**CAMPAGNE 1914-1918** 

-600000

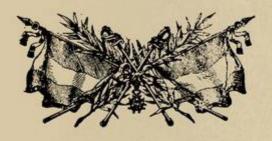
# HISTORIQUE

DU

116° BATAILLON

DE

CHASSEURS ALPINS



LIBRAIRIE CHAPELOT

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014



# **HISTORIQUE**

DU

#### 116° BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS

**---**

#### FORMATION DU BATAILLON

Par décision ministérielle n° 5841 I/II du **21 avril 1915**, le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins est créé le **8 mai 1915** et constitué par des éléments provenant exclusivement de divers bataillons de chasseurs.

Son dépôt est rattaché à celui des 6<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> bataillons de chasseurs alpins.

Le chef de bataillon **PACHON** est désigné pour en prendre le commandement.

Le 18 mai, le bataillon, complètement formé, est rassemblé au village de La Boisse, à proximité du camp de La Valbonne. Il est constitué par : 1 état-major, 4 compagnies d'infanterie, 1 peloton de mitrailleuses.

Le 3 septembre, le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins quitte Ragueux, embarque à la gare de Montluel et débarque à la gare de Pont-Sainte-Maxence (Oise).

#### LA CHAMPAGNE

Le 26 septembre, le bataillon quitte le cantonnement de Pont-Sainte-Maxence, débarque à 19 h. 5 en gare de Saint-Hilaire-au-Temple (Marne), au nord-est d'Épernay, bivouaque dans un bois. Le 27, le bivouac est levé et la 314<sup>e</sup> brigade s'embarque à 7 h.40 en automobile sur la route de Châlons à Suippes et est transporté à 1 kilomètre au sud de Saint-Hilaire-le-Grand à 9 h.50. A 13 h.30, il reçoit l'ordre de se porter au nord de Saint-Hilaire, occupe, sous le feu de l'artillerie ennemie, la première ligne de tranchées allemandes. Le 116<sup>e</sup> bataillon stationne, pendant la nuit, au sud du bois Volant, à 1 kilomètre est de l'Épine de Vedegrange.

**28 septembre**. — La 314<sup>e</sup> brigade de chasseurs est mise à la disposition du général **CHEURET**, commandant la 14<sup>e</sup> division d'infanterie, et est rassemblée **dans le bois 28**. A 18 h.30, arrive l'ordre d'attaquer : objectif « **tranchée des Tanks** ». L'attaque se déclenche vers 19 heures, le bataillon ayant en avant de lui les 32<sup>e</sup>, 102<sup>e</sup> et 107<sup>e</sup> bataillons de chasseurs, qui ont les mêmes objectifs. La progression et surtout les liaisons sont rendues difficiles, par suite de la pluie, du violent

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

bombardement et des gaz asphyxiants.

**29 septembre**. — Au lever du jour, le bataillon se trouve à **400 mètres au sud de la « tranchée des Tanks »**, brillamment enlevée par les bataillons de chasseurs de la brigade. Vers 6 heures le bataillon appuie, à l'est, l'attaque de la 313<sup>e</sup> brigade **sur le « Fortin » et la « tranchée des Homosexuels »**. Chaque compagnie reçoit l'ordre d'organiser différents points d'appui et, malgré les violents bombardements de la journée et de la nuit, toutes les positions sont tenues intégralement.

**30 septembre**. — Le bataillon tient ses positions, malgré les bombardements qui redoublent d'intensité; plusieurs attaques essayant de déboucher sont aussitôt arrêtées par les mitrailleuses des 116° et 32° chasseurs, celles de cavalerie et d'infanterie coloniale que le commandant du P. M. a rassemblées sous nos ordres. Vers 18 heures, bombardement inouï d'environ une heure, à la suite duquel une puissante contre-attaque allemande est arrêtée net par les feux de mitrailleuses et de mousqueterie.

1<sup>er</sup> octobre. — Le bataillon est relevé. La 314<sup>e</sup> brigade rassemble ses éléments à la ferme des Wacques, sur la route de Souain à Saint-Hilaire-le-Grand.

**2 octobre**. — Le commandant **PACHON** ayant été blessé, le capitaine **RIGOLLIER** prend le commandement du bataillon. Le bataillon occupe **les tranchées et boyaux à 1 kilomètre au nordouest de la ferme des Wacques**.

**6 octobre**. — Le capitaine **RIGOLLIER**, commandant le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, est fait chevalier de la Légion d'honneur avec la citation suivante :

Pendant le combat du 29 septembre, a pris le commandement de deux compagnies de son bataillon, les a menées au feu en première ligne dans un ordre parfait et les a fait progresser rapidement, maigre un bombardement intense. A été lui-même d'un calme et d'une bravoure audessus de tout éloge.

**10 octobre**. — Alors que la 157<sup>e</sup> division d'infanterie est en bivouac **dans les bois au sud-est de la ferme de l'Hermitage**, le chef de bataillon **RAOULT**, du 245<sup>e</sup> régiment d'infanterie, prend le commandement du bataillon, en remplacement du chef de bataillon **PACHON**, blessé et évacué **sur Cuperly**.

Le 116<sup>e</sup> bataillon, après avoir brillamment et vaillamment reçu son baptême du feu dans la grande offensive de **Champagne**, pourra maintenant prendre part, comme troupe d'élite, à tous les durs combats que lui réserve la suite de la guerre, côte à côte avec les vaillants bataillons de chasseurs alpins, dont il est le digne frère.

#### L'ALSACE

Le 11 octobre, le bataillon s'embarque en gare de Saint-Hilaire-au-Temple et débarque, le 12, en gare de Belfort ; il est en cantonnement à Brevillers.

**20 octobre**. — Cantonnement à **Héricourt**.

29 octobre. — Le bataillon quitte **Héricourt**, pour se rendre à **Reppe** (**Haut-Rhin**).

**31 octobre**. — Le bataillon se rend à **Traubach**.

**21 novembre**. — Le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins est passé en revue par M. le colonel **DOREAU**; remise de décorations.

5 décembre. — Le bataillon quitte Traubach pour se rendre au fort du Mont-Vaudois.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

- **26 décembre**. Départ pour Pont-de-Roide (Doubs).
- 27 décembre. Départ pour Blâmont (Doubs).
- **28 décembre**. Tout le bataillon est employé à l'exécution d'une ligne de défense, **aux alentours** de **Blâmont** ; ces travaux durent **jusqu'au 17 janvier**.
- 18 janvier 1916. —Cantonnement au château de Montbéliard, puis à Sevenans et Bermont (le 24), à Frais, Foussemagne (le 26), à Hagenbach (le 28).
- Du 29 janvier au 5 février. Travaux de deuxième ligne. Dans la nuit du 4 au 5, le bataillon relève, en première ligne, le 102<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ; il y reste jusqu'à la nuit du 12 au 13, puis reste jusqu'au 22 en deuxième ligne.
- **22 février.** Les éléments disponibles du bataillon sont alertés, à la suite d'une attaque allemande sur le 402<sup>e</sup> régiment d'infanterie la nuit précédente. L'ennemi s'est installé **dans la tranchée de soutien du Schoenholz**.
- 23 février. Le commandant RAOULT envoie deux patrouilles pour déterminer exactement le point où s'appuie la gauche des éléments du 402° et la droite de la compagnie LEYPOLD (2° compagnie). Le bataillon est chargé de relier, par des éléments de tranchée, la gauche du 402° et la droite de la compagnie LEYPOLD. Voyant que l'ennemi est en l'air, le commandant BRÈCHE, du 402°, se prépare à attaquer à la grenade la tranchée 16, puis 17 et 18. Le commandant RAOULT fait attaquer à la grenade la tranchée 20, puis 19 et 18. La 4° compagnie marche en tête, précédée à courte distance par une section fortement approvisionnée en grenades ; il importe d'agir par surprise, il faut donc suivre les boyaux, mais ceux-ci sont remplis d'eau, ce qui rend le mouvement lent et pénible. L'élément de tête arrive en un point où le boyau est presque comblé. A 35 ou 40 mètres de là, l'ennemi semble avoir organisé une défense ; une mitrailleuse est disposée à battre le boyau ; à droite et à gauche, des tranchées ennemies le flanquent. A 9 h. 45, les sentinelles, la mitrailleuse ouvrent le feu ; le détachement occupe le boyau et organise la position pour la défendre.
- **24 février.** Les Allemands tentent une attaque ; ils sont gênés par nos fils de fer et, après une violente fusillade, ils regagnent leurs tranchées.

**Jusqu'au 1**<sup>er</sup> mars, malgré le bombardement intense, le bataillon conserve ses positions ; il est relevé dans la **nuit du 29 février au 1**<sup>er</sup> mars par le 102<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

**Du 1**<sup>er</sup> au 8 mars. —Travaux en première ligne et en deuxième ligne. Le 8, le bataillon part en première ligne (**Schönholz Eglingen**) où, pendant son séjour **jusqu'au 17**, à part la fusillade et quelques obus journaliers, il n'y a aucune action tentée, ni d'un côté, ni de l'autre.

- **25 mars.** Occupation des premières lignes.
- **28 mars.** Cantonnement à Reppe.
- **2 avril.** Le bataillon quitte **Reppe** pour se rendre à **Retzwillers**, où il organise des travaux de défense en deuxième position.
- **9 avril**. La 3<sup>e</sup> compagnie va **à Montreux-Vieux** chercher le *Drapeau des chasseurs* qui lui est remis par le 43<sup>e</sup> chasseurs. La 3<sup>e</sup> compagnie est passée en revue par le Président de la République.
- 17 avril. Départ pour Dannemarie.
- **22 avril.** Le bataillon remet le Drapeau des chasseurs au 59<sup>e</sup> bataillon, à Larivière.
- Jusqu'au 25 mai, travaux de deuxième position, dans le secteur général Hagenback-Radricourt.
- **25 mai**. Le général **PASSAGA**, commandant la 133<sup>e</sup> division d'infanterie, passe le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins en revue et le félicite pour sa bonne tenue.

Le lendemain **26**, le 116<sup>e</sup> quitte **Lepuix** pour se rendre **à Pfetterhouse** relever les éléments de la 10<sup>e</sup> brigade de cavalerie, aux tranchées. Par la droite, le bataillon est à la frontière suisse.

Nous tenons les lignes **jusqu'au 3 juin** et sommes relevés par les éléments à pied de la 2<sup>e</sup> division

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

de cavalerie. Cantonnement à Lepuix, puis à Dannemarie et Ballusdorf (1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies). Le bataillon reprend les lignes le 17.

Le **23 juin** le *Drapeau des chasseurs*, dont, pour la troisième fois, le bataillon a la garde, est porté au G. Q. G. de l'Armée, à **Remiremont**.

Le **3 juillet**, la 4<sup>e</sup> compagnie est détachée du bataillon et va constituer **à Romagny** un dépôt divisionnaire.

**Jusqu'au 29 juillet**, le bataillon occupe les lignes **aux environs de Seppois** ; le secteur est, en général, calme ; quelques coups de main sont tentés des deux côtés. Le **29**, relève par le 334<sup>e</sup> régiment d'infanterie : cantonnement à **Saint-Ulrich**.

Le 5 août, le bataillon cantonne à Menspach.

Le **10 août**, le Président de la République visite **Dannemarie** ; la 2<sup>e</sup> compagnie et la fanfare sont désignées pour rendre les honneurs.

Le **13 août**, constitution de la 214<sup>e</sup> brigade, qui comprend les 102<sup>e</sup> et 116<sup>e</sup> bataillons de chasseurs alpins et le 321<sup>e</sup> régiment d'infanterie, sous le commandement du général **ANCELIN**.

Du 20 août au 11 septembre, manœuvre au camp d'Arche.

Le 11 septembre, départ de Dounoux et arrivée le 12 à Ligny-en-Barrois (Meuse), puis, le 15, à Salmagne.

La division est réserve du groupe des armées du Centre.

#### **VERDUN**

#### 1°. — Fleury

Après avoir cantonné dans la citadelle de Verdun, le bataillon se rend, le 22 septembre, aux abris Saint-Michel; il y est en position de réserve.

Le 23, les abris sont violemment bombardés toute la journée : l'artillerie ennemie recherche les batteries qui tirent derrière nos abris. A 10 heures, le sergent LAURENT, de la 2<sup>e</sup> compagnie, est blessé par un éclat d'obus. A midi, le sous-lieutenant SICILIANO, de la 1<sup>re</sup> compagnie, et le chasseur DURAND sont tués par l'éclatement d'un obus sur leur abri. Le soir, reconnaissance du sous-secteur nord-est de Fleury.

Le **24 septembre**, le bataillon passe la journée **aux abris Saint-Michel**, où le bombardement continue à être très intense. Le soir, le sous-lieutenant **MAZIÈRES** est tué, les sous-lieutenants **DIDIER** et **BOURROUX**, ainsi que 13 chasseurs, sont blessés. A 20 heures, le bataillon quitte **les abris Saint-Michel** et va relever **au nord-est de Fleury** le 6<sup>e</sup> bataillon du 321<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Le **25 septembre**, la relève est terminée sans incident à 3 h.45 : secteur très pénible. La ligne est constituée par des trous d'obus mal reliés, les communications à peine marquées sont rendues plus difficiles encore par l'apparition de sources nombreuses ; aucune installation n'existe, la position est constamment soumise à un feu très violent de l'artillerie et de l'infanterie ennemies. A 9 heures, le sous-lieutenant **CHAVENT**, de la compagnie de mitrailleuses, est tué d'une balle à la tête au moment où il observait le champ de tir de ses pièces, pour en améliorer l'emplacement. Les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies sont en première ligne, ainsi que la compagnie de mitrailleuses, encadrées à droite par le 204<sup>e</sup> régiment d'infanterie **vers Thiaumont et Froideterre**, à gauche par le 5<sup>e</sup> bataillon du 321<sup>e</sup> régiment d'infanterie, **vers Vaux-Chapître** ; la 3<sup>e</sup> compagnie est en réserve, dans les ruines du village de **Fleury**. Toute la journée, l'artillerie ennemie manifeste une grande activité.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

A 21 h.25, une violente attaque ennemie se déclenche sur la 2° compagnie du bataillon; pendant que l'artillerie ennemie tire avec violence en arrière de notre première ligne (**tranchée Pauly**), l'infanterie progresse à la grenade de trous d'obus en trous d'obus, soutenue par des vagues de tirailleurs. Le bombardement est très violent, les communications téléphoniques sont rompues, le poste téléphonique brûle et notre artillerie ne répond pas à nos fusées-signaux par un barrage immédiat. La 2° compagnie repousse vaillamment cette attaque qui se renouvelle quelques instants après, où la gauche du bataillon violemment bombardée est sérieusement éprouvée. Les Allemands sont repoussés avec des pertes sérieuses et cette deuxième fois encore, ils n'ont pu aborder nos tranchées. Les pertes sont : 5 chasseurs tués, 1 aspirant, 1 sergent et I7 chasseurs blessés.

Le 27 septembre, après une journée relativement calme la veille, on observe une grande activité de l'artillerie et de l'aviation ennemies. Le soir, vers 19 h.30, l'artillerie commence le tir à encadrement qui avait précédé les attaques du 25 au 26; le bombardement devient intense. Le sous-lieutenant LAYMARD et 1 chasseur sont tués, 3 autres chasseurs sont blessés. Pendant ce temps, le front droit du bataillon, déjà attaqué par deux fois dans la nuit du 25 au 26, est de nouveau l'objet d'une attaque qui s'étend, cette fois, vers la gauche du bataillon.

Malgré les attaques réitérées de l'ennemi et les pertes qu'il a subies, l'ennemi n'a pu atteindre nos positions. Nous avons 1 chasseur tué et 15 blessés.

Le **28 septembre**, dans la soirée, une agitation subite venant de la droite s'est prolongée : tirs de barrage, coups de fusils, grenades. Le bataillon reste en ligne jusqu'à la **nuit du 1**<sup>er</sup> au **2 octobre**, s'embarque et reprend le **4** ses cantonnements de **Salmagne**.

# 2. — L'attaque du 24 Octobre 1915

Après avoir quitté **Salmagne** le **21**, le bataillon cantonne, le soir même, à **Verdun**, **dans les caves du quartier Saint-Victor** et, le **22**, vient relever le 407° régiment d'infanterie en ligne.

La 133<sup>e</sup> division d'infanterie, encadrée par la 38<sup>e</sup> division d'infanterie à gauche et la 74<sup>e</sup> division d'infanterie à droite, portera, le lendemain, son front **entre l'étang de Vaux et le fort de Douaumont**.

Le 23, notre artillerie exécute, en avant de nos lignes, un tir intense de destruction : la réaction de l'ennemi est assez violente et nous subissons quelques pertes.

Le **24**, la préparation d'artillerie est complétée par le tir des batteries de tranchées. Le bataillon prend son dispositif d'attaque dans les parallèles de départ formées par les sillons reliant les trous d'obus, en arrière des premières lignes. A 11 heures, un obus éclatant **devant le P. C. Fleury** tue le général **ANCELIN**, commandant la 214<sup>e</sup> brigade. Le temps est mauvais : pluie et brouillard, le terrain est boueux, très difficile, les trous d'obus remplis d'eau.

A 11 h.40, les chasseurs du 116°, au signal du capitaine **DEBOMBOURG**, commandant le bataillon, sortent de leurs trous, superbes d'ordre et de résolution. Le bataillon se porte dans la direction générale du Nord-Est, après avoir conquis et nettoyé les lignes allemandes. En 58 minutes, le 116° avait atteint son objectif, malgré les énormes difficultés de la marche dans un terrain boueux, bouleversé et semé d'épaves, malgré le brouillard qui oblige de maintenir la direction strictement à la boussole. Nous progressons avec ordre derrière les éclatements de nos 75 qui précèdent la marche. Dans sa marche en avant, le 116° bataillon de chasseurs alpins fait plus de 300 prisonniers, dont 5 officiers et plusieurs gradés. Les liaisons téléphoniques sont rompues, les coureurs font preuve d'un courage et d'un dévouement remarquables, en assurant toutes les liaisons.

Conformément à la mission donnée, le 102<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied atteignait **le « ravin de la Fausse Côte »** à 15 heures.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

Le 25, vers 1heure du matin, le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, qui avait occupé et organisé le premier objectif, reçoit l'ordre de se porter en avant. Il devra attaquer à une heure H, de concert avec le 102<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, **l'ouvrage de Lorient et le « ravin du Fond du Coup »**. Toutes les tranchées sont bouleversées, presque nivelées, aucun abri, aucune sape, il pleut ; l'ennemi envoie sur nos positions des obus de tous calibres ; pertes nombreuses, pieds gelés.

Le **26**, le bombardement de nos positions, qui sont vues de **Vaux**, augmente encore d'intensité et de précision. Le capitaine **LAFFERRÈRE** est blessé. Malgré la fatigue résultant de l'effort prolongé, du mauvais temps, du manque absolu d'aliments chauds et d'eau potable, les chasseurs continuent avec le plus grand courage à organiser la position.

Le **27**, les pertes diminuent considérablement l'effectif du bataillon ; le capitaine **VITRY** et le lieutenant **TOUSSAINT** sont blessés.

Le bataillon est relevé le **28** et va cantonner à **Verdun** (**faubourg Saint-Victor**). Il a perdu, dans les journées **du 22 au 30 octobre** :

Tués	48.
Blessés	200.
Évacués ou disparus	6.

Le **1**<sup>er</sup> **novembre**, le général **NIVELLE**, commandant la 2<sup>e</sup> Armée, adresse au bataillon la proclamation suivante :

Officiers, Sous-officiers et Soldats du Groupement MANGIN,

En quatre heures, dans un assaut magnifique, vous avez enlevé d'un seul coup à votre puissant ennemi le terrain hérissé d'obstacles et de forteresses du nord-est de Verdun, qu'il avait mis huit mois à vous arracher, lambeaux par lambeaux, au prix d'efforts acharnés et de sacrifices considérables.

Vous avez ajouté de nouvelles et éclatantes gloires à celles qui couvrent les drapeaux de l'Armée de Verdun. Au nom de cette Armée, je vous remercie.

Vous avez bien mérité de la Patrie!

Signé: Général NIVELLE.

Le **4 novembre**, le Président de la République passe **à Brillon** une revue des troupes de la division ; il accroche au fanion du bataillon la Croix de guerre avec palme, à la suite de la citation à l'ordre de l'Armée :

Malgré les pertes subies du fait de la contre-préparation ennemie, s'est élancé le 24 octobre 1916, sous le commandement du chef de bataillon RAOULT, à l'assaut des positions ennemies, avec un élan magnifique, et a atteint tous ses objectifs, malgré les tirs de :barrage de l'adversaire, capturant 350 prisonniers et 16 mitrailleuses. S'est ensuite maintenu sans défaillance sur la position conquise, malgré les feux de flanc partis d'un ouvrage tenu par l'ennemi.

Sont cités à l'ordre de l'Armée : Capitaine **LAFFERRÈRE** ; Lieutenant **RICOLFI** ; Lieutenant **CAMPANA** ;

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

Sous-lieutenant **CARESSA**.

Le capitaine **DEBOMBOURG** est fait chevalier de la Légion d'honneur, ainsi que le capitaine **VITRY** et le lieutenant **TOURNET**.

Le sergent **OUVRARD** (Valentin) et les 2<sup>e</sup> classe **VINCENT** (Philippe) et **VILLEMENCY** (Auguste) reçoivent la Médaille militaire à la date du **5 novembre 1916**.

Le bataillon cantonne ensuite à Ancerville, où il est passé en revue, le 6 décembre, par le général **JOFFRE**, accompagné du général **NIVELLE**, commandant la 2° Armée, et le général **PASSAGA**, commandant la 133° division d'infanterie.

# 3. — L'attaque du 15 Décembre 1916

Le 12, le bataillon quitte Ancerville et se rend à Saint-Dizier, où il embarque pour se rendre à Dugny (Meuse), puis à Houdainville. Le lendemain, il se rend aux abris Grillons ; le 14, il arrive au « ravin du Bazil ».

Le 15, il quitte le « ravin du Bazil », il prend ses emplacements de départ au « ravin de la Fausse Côte ». Le bataillon a devant lui le 102° bataillon de chasseurs à pied, à droite le 401° régiment d'infanterie, à gauche le 321° régiment d'infanterie. La préparation d'artillerie qui se poursuit depuis plusieurs jours, parachevée par les tirs de batteries de crapouillots, provoque de la part de l'ennemi une réaction profonde qui nous cause des pertes sérieuses. A 10 heures, les chasseurs sortent des parallèles de départ, se forment sur quatre lignes derrière le 102° bataillon de chasseurs à pied et franchissent le plus rapidement possible le barrage ennemi. Malgré la difficulté du terrain, bouleversé par les obus, parsemé de fils de fer provenant des réseaux détruits, le bataillon progresse en ordre parfait, jusqu'à la crête Douaumont-Lorient, où il se déploie sur un front de 500 mètres. A 11 h.20, le capitaine DEBOMBOURG donne l'ordre de commencer le mouvement pour dépasser l'objectif sur lequel les bataillons de première ligne s'organisent; cet objectif est franchi à 12 h.10. Précédé à 50 mètres par un violent barrage d'obus de 75 et d'artillerie lourde (120 et 150), le bataillon se porte à l'attaque de l'ouvrage de Bezonvaux.

La compagnie de droite (compagnie **TOURNET**), en liaison avec le 401<sup>e</sup> régiment d'infanterie, progresse par **le « boyau de Cologne »** qu'elle nettoie, se rabat **sur les pentes est de la croupe de Bezonvaux**, ayant ainsi atteint son objectif et fait de nombreux prisonniers.

La compagnie du centre (compagnie **ROUVIER**) marche **sur l'ouvrage de Bezonvaux**. qu'elle atteint à 12 h.30, mais la garnison des abris se défend avec énergie et l'on n'en vient à bout qu'avec des grenades incendiaires.

La compagnie de gauche (compagnie RICOLFI), atteignant la « tranchée de l'Yser », ralentit son mouvement; le 321e régiment d'infanterie est arrêté par une énergique résistance. Néanmoins, la compagnie RICOLFI avance pas à pas, nettoyant à la grenade les abris du « Camp de Hambourg », et fait de nombreux prisonniers. Les sous-lieutenants BATTAREL et LAPIERRE sont tués, le lieutenant RICOLFI est blessé, ainsi que le capitaine DEBOMBOURG, qui passe le commandement au capitaine ROUVIER, à 13 h.15.

Vers 14 h.30, l'ennemi cherche à s'infiltrer par le point faible existant entre la compagnie de gauche et la compagnie du **fort de Bezonvaux** ; la situation est très critique. La compagnie **BOUTONNET** devra tenir coûte que coûte et, à la dernière extrémité, se replier sur l'ouvrage pour le défendre, jusqu'à ce qu'on soit dégagé. Une section de mitrailleuses est placée sur le parapet ouest de l'ouvrage. Les pionniers creusent rapidement des tranchées ; tous les papiers intéressants sont brûlés. A la tombée de la nuit, des groupes ennemis sont repoussés.

Le 16, vers 1 heure, le commandant RAOULT avise le capitaine ROUVIER, commandant le 116<sup>e</sup>

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

bataillon de chasseurs alpins, qu'un mouvement est en préparation pour le dégager ; le 102<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied passe à proximité du 116<sup>e</sup>, pour attaquer le village de **Bezonvaux**. Par un mouvement de flanc de la 3<sup>e</sup> compagnie, la situation est rétablie et le mouvement est terminé avant le jour. A 9 heures, l'artillerie ennemie tire sur l'ouvrage et, dans l'après-midi, son tir plus précis bouleverse nos éléments de tranchée.

Le bataillon est relevé dans la **nuit du 16 au 17**, par le 3<sup>e</sup> bataillon du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Le général **NIVELLE** adresse au bataillon la proclamation suivante :

# Officiers, Sous-officiers, Soldats de la 2<sup>e</sup> Armée,

L'Armée de Verdun, poursuivant les opérations du 24 octobre, a attaqué sur une largeur de 10 kilomètres, sur le front du groupement MANGIN, et a infligé à l'ennemi une sanglante défaite. Plus de 9.000 prisonniers, dont 280 officiers, 81 canons, du matériel de toute nature, de nombreuses lignes de tranchée, 5 villages, 5 ouvrages fortifiés, plusieurs redoutes, 6 divisions ennemies détruites, tel est le bilan de la glorieuse journée du 15 décembre, plus brillante encore, si possible, que celle du 24 octobre.

Ainsi s'affirme, chaque fois que s'établit le contact avec l'ennemi, la supériorité incontestée de notre artillerie et de notre infanterie.

De cette magnifique victoire, obtenue le jour même où il laisse le commandement de la 2<sup>e</sup> Armée à un chef éminent qui a déjà combattu dans ses rangs, le général commandant en chef félicite chaleureusement et remercie la 2<sup>e</sup> Armée.

Sous la haute et éminente impulsion du général PÉTAIN et sous le commandement du général GUILLAUMAT, elle continuera ses glorieuses traditions et prendra la plus belle part à la victoire décisive prochaine.

Le **26**, le général **PASSAGA** ayant été appelé au commandement du 32° corps d'armée, le général **VALENTIN** prend le commandement de la 133° division d'infanterie.

Par ordre général n° 573 du **5 janvier 1917** de la 2<sup>e</sup> Armée, le général commandant la 2<sup>e</sup> Armée cite à l'ordre de l'Armée le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins :

Sous le commandement du capitaine DEBOMBOURG, le 15 décembre 1916, a enlevé brillamment un ouvrage fortifié, protégé par une double ligne de retranchements, précédés de réseaux, malgré la résistance opiniâtre de l'ennemi et de tir d'enfilade des mitrailleuses. A réussi à s'y maintenir la nuit suivante, complètement en flèche, malgré le bombardement violent et la difficulté des liaisons. A capturé un important butin, parmi lequel : 3 canons 7 mitrailleuses, un gros approvisionnement de munitions, et fait 400 prisonniers.

Le 8 janvier, le général **NIVELLE** accroche une deuxième Croix de guerre, avec palme, au fanion du bataillon, en même temps qu'il nomme officier de la Légion d'honneur le commandant **RAOULT**, chevaliers de la Légion d'honneur plusieurs officiers du bataillon et décore 4 chasseurs de la Médaille militaire.

Par ordre général du **2 janvier 1917**, le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins a droit au port de la fourragère.

Le bataillon quitte **Ancerville** le **10 janvier** et, le **11**, il relève à **Bezonvaux** le 1<sup>er</sup> bataillon du 119<sup>e</sup> régiment d'infanterie ; il y reste jusqu'au **20 janvier**. Pendant cette période, le 116<sup>e</sup> a beaucoup à

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

souffrir de la rigueur de l'hiver. Le ruisseau qui traverse le village de **Bezonvaux** rend le terrain très marécageux ; les hommes sont dans la boue, les abris sont pleins d'eau. En plusieurs endroits, on ne peut pas approfondir les tranchées au delà de 80 centimètres, la terre ne tient pas et l'eau envahit tout.

Du 21 janvier au 8 février, le 116<sup>e</sup> exécute différents travaux d'aménagement dans les environs de Verdun et à Douaumont, puis descend au repos à Villers-le-Sec (Marne) qu'il quitte le 27 février, pour se rendre successivement à Givry-en-Argonne, Braux-Sainte-Cohière, Tilloy-Bellay, Mourmelon, Champigneul, Moussy, La Chapelle, Monthodon, Chizy, Chamigny, Germigny.

Le **30 mars**, le général **NIVELLE** passe en revue le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, qui a reçu le *Drapeau des chasseurs*.

Le bataillon se rend à Bonnes, Fonfry, où il arrive le 14 avril.

#### L'AISNE

Le **16 avril**, la 133<sup>e</sup> division d'infanterie se trouve derrière la 153<sup>e</sup> division d'infanterie; elle commence son mouvement à H+2, franchit le col du Mont Charmont et s'installe sur la pente sud des ouvrages de Montfaucon, au nord-ouest de Vendresse.

Le **24 avril**, le bataillon relève en première ligne le 5<sup>e</sup> bataillon du 321<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Le 25, à 20 h.30, l'ennemi sort de ses tranchées, mais est arrêté par le tir précis de nos mitrailleuses et de nos V. B.; néanmoins, il a refoulé les éléments du 37<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui se trouvaient à notre gauche et le bataillon attaque à la grenade pour rétablir la position.

Le **26 avril**, les mitrailleuses allemandes tirent en enfilade **sur la « tranchée du Paradis »**, pendant que l'artillerie ennemie bouleverse cette tranchée avec des 105 et 150. A 20 heures, l'ennemi attaque sans succès. Les jours suivants, l'ennemi bombarde violemment nos positions. Dans la **nuit du 1**<sup>er</sup> **au 2 mai**, le bataillon est relevé par le 5<sup>e</sup> bataillon du 321<sup>e</sup> régiment d'infanterie, pour attaquer quelques jours plus tard.

Le **5 mai**, à partir de 2 heures, bombardement de nos parallèles de départ, ce qui nous cause des pertes sérieuses. L'heure H est fixée à 9 heures ; l'attaque se déclenche. Le 102<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, aussitôt sorti des tranchées, est accueilli par de violentes rafales de mitrailleuses ; les fils de fer, **en avant de la « tranchée de Fiume »** sont intacts, les premières vagues se couchent. Le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, parti immédiatement après le 102<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, a commencé le franchissement des lignes ; les mitrailleuses nous causent de fortes pertes ; le capitaine **RONIN**, commandant le bataillon, est tué d'une balle au cœur. Les bataillons arrêtent leur mouvement et sa replient. A 17 heures, après une courte préparation d'artillerie lourde, le bataillon attaque à nouveau **la « tranchée de Fiume »**, mais échoue sous les feux croisés des mitrailleuses.

Le 6 mai, en vue du renouvellement de l'attaque prévue, la préparation d'artillerie lourde est commencée vers 10 h.30, mais notre artillerie tire souvent court, les fils de fer devant les tranchées allemandes conservent toujours le même aspect : à peine quelques trous d'obus devant la ligne ennemie qu'il va falloir attaquer. De plus, l'ennemi tient solidement et n'est pas décidé à lâcher la position ; les compagnies sont presque privées d'officiers. Le commandant rend compte que la destruction n'est pas suffisante pour attaquer avec succès, aussi l'action prévue ne peut avoir lieu. Une patrouille seulement sort ; elle progresse difficilement à la grenade dans la « tranchée de Fiume », puis s'arrête devant une résistance trop acharnée.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

Dans la **nuit du 7 au 8 mai**, après une période particulièrement difficile, le bataillon est relevé par le 9<sup>e</sup> zouaves.

Le 14 mai, il débarque en gare de Dunkerque.

#### LES FLANDRES

Le bataillon reçoit des renforts en officiers et hommes, et est réorganisé à Grand-Mille-Brugglin (Nord), puis à OostCappel et enfin à Haringh (Belgique) où, du 20 juin au 31 juillet, il exécute différents travaux sous la direction du Service routier du génie de la 1<sup>re</sup> Armée.

Le **14 août**, après un repos passé **à Sangatte**, le bataillon s'embarque **à Calais** et relève, le **15**, le 32<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied dans les travaux actuellement en cours (**sud de Nordschoote**).

En raison de l'attaque du **31 juillet**, le secteur est agité et le travail est rendu très pénible, tant par l'état naturel du sol que par le bombardement et l'émission continuelle de gaz.

Le **24** août, le bataillon est transporté dans la zone en avant à l'est de Woesten (Belgique), pour exécuter des travaux urgents, et s'installe sur les lignes d'obus « C » et « D ». Il procède d'extrême urgence à la réfection, puis à l'entretien d'une route battue par l'artillerie ennemie et destinée au ravitaillement de notre artillerie avancée. Toutes les compagnies travaillent la nuit, malgré l'émission de gaz et le bombardement ; le jour, nous sommes soumis à des bombardements qui nous causent quelques pertes.

Le général **NOLLET**, commandant le 36<sup>e</sup> corps d'armée, remercie et félicite le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, pour le bel entrain qu'il a apporté au combat, dans la tâche assignée.

Du 14 septembre au 24 septembre, le bataillon occupe en première ligne la presqu'île de Poesch que les fusiliers marin (avec lesquels nous sommes en liaison pendant cette période) ont prise à l'ennemi le 31 juillet. Le secteur est particulièrement difficile : aucun abri, aucune tranchée ; on s'abrite dans des trous d'obus souvent remplis d'eau et de boue. Le terrain en avant est un terrain marécageux, inondé par le Martjewaart. D'anciennes passerelles allemandes, actuellement coupées, le traversent. Les lignes allemandes paraissent tenues solidement; elles sont formées d'abris en béton armé et établis en superstructure se flanquant mutuellement. De notre côté, la liaison est très difficile, elle se fait sur pistes, n'ayant pas de boyaux ; avec l'arrière, on ne peut communiquer que sur des passerelles traversant le canal de l'Yser et les marais dus à l'inondation de l'Yperlé; ces passerelles sont constamment battues par l'artillerie et les feux de mitrailleuses ennemies de Dric Grachten. Pendant toute la période, l'artillerie règle et exécute des tirs sur nos centres de résistance. Le Bois des Bagnettes, le P. C. de la Ferrure, le P. C. de l'Avion, la tranchée du Congo, sont soumis à des rafales brusques de 105 et de 150. L'aviation ennemie, assez audacieuse, arrose quelquefois de balles nos éléments de tranchées. Malgré toutes les difficultés, les chasseurs se mettent dès la nuit au travail et des corvées transportent le matériel de la « ferme Brûlée » aux unités de première ligne.

Dans la **nuit du 23 au 24 septembre**, le bataillon est relevé, cantonne à **Haringh**, puis **Hoyville**, près **Bergues**.

Le **5 octobre**, le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins a l'honneur de recevoir son Altesse Royale le **Prince de Galles**, qui déjeune avec les officiers du bataillon.

Le 6 octobre, le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins assure un service d'honneur en gare de Rexpoede. A 11 h.30, il est passé en revue par S. M. le Roi des Belges, le général PÉTAIN, le

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

#### général **ANTHOINE**.

Du 15 au 18 octobre, le bataillon prend le secteur Steemberck - Broemberk, puis descend au repos à Vieille-Église, où il prépare l'attaque qui aura lieu le 27 octobre.

# L'attaque des 26 et 27 Octobre

Le 26, le bataillon marche derrière un bataillon du 321° régiment d'infanterie, puis il franchit le Saint-Jansbeeck dans la nuit du 26 au 27 et prend position à la lisière du bois Max. L'opération fut exécutée avec beaucoup de difficultés, en raison d'un violent bombardement et du mauvais état du terrain. Beaucoup d'hommes s'enlisaient, il fallut les retirer à l'aide de cordes et de fusils. A 5 h.15, le mouvement commença, les unités se portèrent en avant dans la direction ferme Draibank - ferme Mazeppa. A 7 h.10, les unités de première ligne franchissaient la ligne atteinte par le 6° bataillon du 321° régiment d'infanterie (ferme Honoré - ferme de l'Hermine) et marchaient sur leurs objectifs.

La 2<sup>e</sup> compagnie atteint **la « tranchée du Tour »** et est arrêtée par les feux de **Kloostermolen**, non réduits par le 321<sup>e</sup>.

La 3° compagnie, en face d'un terrain impraticable, oblique **sur Aschoop** qu'elle va occuper et c'est le commandant et sa liaison qui se heurtent à **Jesuitengood**, d'où partent de nombreux coups de feu. Le sous-lieutenant **BRIQUET**, officier adjoint, est tué, le commandant **RAOULT** blessé. **Jesuitengood** cerné, les occupants sont faits prisonniers. Le soir, le bataillon était en possession de tous ses objectifs.

Le lendemain 28, à la nuit, une section de la 2<sup>e</sup> compagnie enlevait, par surprise, **la ferme** d'Épernon, dont les feux nous gênaient, et y capturait 1 officier, 1 sous-officier, 20 hommes, 2 mitrailleuses.

Pour cette attaque, le bataillon est cité, pour la troisième fois, à l'ordre de l'Armée en ces termes :

Sous le commandement du chef de bataillon RAOULT, le 27 octobre 1917, a traversé, dans un ordre impressionnant et malgré un barrage ennemi, la vallée du Saint-Jansbeck.

Franchissant ensuite notre première ligne, est parti à l'attaque avec un entrain magnifique, enlevant dans un vif combat où son chef fut blessé, tout le terrain organisé par l'ennemi, dont la conquête lui avait été assignée à l'ouest de la forêt d'Houthoulst.

Le **18 novembre**, le caporal **PACINI** (1<sup>re</sup> compagnie), médaillé militaire de **Bezonvaux**, reçoit la Croix de chevalier de la Légion d'honneur avec la citation suivante :

Gradé d'élite, modèle de bravoure, d'énergie et d'abnégation.

Le 27 octobre 1917, à la tète d'une patrouille de cinq hommes, s'est élancé audacieusement sur un abri bétonné, occupé par quatorze ennemis. A mis de sa main deux Allemands hors de combat et, par son attitude résolue, a amené les autres à se constituer prisonniers. Une blessure, trois citations.

Du 17 au 30 novembre, occupation du secteur de Nieuport.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le bataillon est relevé et transporté en automobiles à Teteghem, à proximité de Dunkerque.

Le 10 décembre, une délégation composée du commandant RAOULT, du capitaine LAFERRE et de 8 gradés ou chasseurs se rend à Saint-Pol assister à une revue passée par le général PÉTAIN; le

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

fanion du bataillon y reçoit sa troisième palme.

Le 30 décembre, le bataillon est transporté par voie de terre à Coxyde.

Du 31 décembre au 10 janvier 1918, le bataillon occupe le centre de résistance de Saint-Georges, puis va au camp de Bagdad, où il travaille à l'amélioration du secteur.

Le 30 janvier, le bataillon occupe de nouveau Saint-Georges et est relevé le 9 février par des unités belges ; il s'installe à Rexpoede et organise le secteur d'Hondschoote.

#### LA SOMME

Après avoir quitté Calais le 26 mars, le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins reçoit l'ordre d'organiser les hauteurs de Moreuil, puis d'occuper Mailly-Raineval et Biaches.

Le **29 mars**, l'ennemi attaque, dans la matinée, et ne progresse qu'au prix de lourdes pertes ; le bataillon se replie **sur Biaches**.

Le 30 mars, menacé d'encerclement, le bataillon se replie sur Sauvillers-Margival et occupe, pendant la nuit, la ferme Anchin, face à Moreuil. La nuit est utilisée à creuser des tranchées.

Le **3 avril**, le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins est relevé par le 5<sup>e</sup> régiment de cuirassiers.

Le **4 avril**, l'ordre d'opérations prescrit au bataillon la défense de **Remiencourt**, de **Guyencourt** et **des passages sur la Noye**. Le bataillon passe la nuit à organiser la position.

Le 5 avril, le bataillon, par patrouilles, se relie aux éléments avancés et améliore ses positions.

Le 6 avril, il est relevé et se rend à Lœuilly.

#### LES FLANDRES — METEREN

Le 13 avril, le bataillon occupe, comme troupe de réserve, les lisières est de Flètre, qu'il organise dans la journée du lendemain.

Le **16**, l'ordre arrive de se porter sur la gauche et de se placer face à **Meteren**. Le soir, le bataillon doit tenter de déborder le village, par la gauche, en s'emparant de **la croupe située à l'est (cote 62**). L'attaque se déclenche à 19 h.40. L'objectif est atteint en partie, mais le 32° bataillon de chasseurs alpins, n'ayant pu progresser à l'ouest, **Meteren** reste occupé par l'ennemi qui, par ses mitrailleuses, nous empêche d'atteindre les pentes sud du village.

Le **17 avril**, après un bombardement violent, l'ennemi attaque à 10 h. 5 et 10 h.30, en sortant de **Meteren**; il est chaque fois repoussé et obligé de rentrer dans ses lignes.

Le 19 avril, le bataillon est relevé par des unités australiennes.

Le **25 avril**, le bataillon est alerté ; il est réserve de corps d'armée, occupe **la** « **2**<sup>e</sup> **position des Monts** » qu'il organise défensivement. Il est relevé le **3 mai** et cantonne à **Acquin**.

#### LA MARNE — L'OISE

Après avoir cantonné le 16 à Héricourt, le 23 à Reppe, le bataillon arrive le 2 juin à La Fertésous-Jouarre.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

Le **5 juin**, il organise défensivement **Cocherel**, où il est en liaison avec la 47° division d'infanterie. Le **10 juin**, le bataillon se rend **à Maimbeville**, **puis Noroy**, où la division est en réserve, pour participer, le cas échéant, à l'attaque menée par quatre divisions en première ligne. Il organise ensuite des travaux de défense et occupe **Tricot** qu'il ne quittera que pour occuper les premières lignes et **le** « **bois du Pandore** », où les travaux sont poussés très activement. Des patrouilles et des coups de main fréquents sont faits par les divers éléments du bataillon, en vue de chercher des renseignements qui serviront à l'attaque du **9 août**.

Sans être engagé directement dans la première partie de cette attaque, le bataillon poursuit la progression.

#### Les attaques du 9 au 23 Août — BEUVRAIGNES

Le 9 août, le bataillon avance jusqu'au Ployron. Le 10, il occupe Vaux, puis le bois de Vaux, où l'on juge par l'artillerie ennemie et les mitrailleuses que les Allemands voulaient garder cette position.

Le **11 août au matin**, nous avançons **jusqu'à Onvillers**, où une division de chasseurs est au contact de l'ennemi **dans les bois de Bus**.

Le 11 au soir, le bataillon se porte en formation de combat dans le bois Marotin, puis dans le parc du château de Tilloloy, d'où nous devons attaquer le lendemain matin ; mais l'attaque n'a pas lieu et ne se produit que le 16, à 17 h.30. L'attaque est favorisée par un fléchissement de la ligne ennemie, dans la région de Daucourt. A 16 h.45, le bataillon est massé dans les dépendances du château ; la 2<sup>e</sup> compagnie se met à la disposition du 32<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins ; la 1<sup>re</sup> compagnie doit occuper le bois des Canaris, pour parer à une contre-attaque venant du bois. La marche du bataillon est considérablement gênée par les feux des mitrailleuses; cependant, il progresse par petits bonds successifs et arrive à l'ancienne parallèle de soutien française. Pendant la nuit, les compagnies se regroupent et une nouvelle attaque a lieu le 17, à 9 h.30. La préparation d'artillerie commence une demi-heure avant et se localise sur la première ligne ennemie. Le 32<sup>e</sup> sort, ainsi que la 1<sup>re</sup> compagnie du bataillon, mais des mitrailleuses la prennent de flanc et c'est au prix de fortes pertes que quelques éléments arrivent à la première ligne allemande ; le reste de la compagnie est regroupé par le commandant de compagnie et quelques minutes plus tard s'élance pour dégager le 32°, sur le flanc gauche duquel une contre-attaque allemande se prépare. Mais les chasseurs, épuisés par plusieurs jours de dur combat, au cours desquels l'effectif a été considérablement réduit, les cadres faisant complètement défaut, par suite des lourdes pertes subies, se voient dans la dure nécessité de céder un peu du terrain sous une puissante contre-attaque ennemie.

Le 17, à 19 h.30, une nouvelle attaque menée par la 3<sup>e</sup> compagnie débouche et atteint la tranchée allemande, où elle fait quelques prisonniers, mais ne peut s'y maintenir.

Le 18, à 4 h.25, le bataillon attaque dans la même formation ; la 3<sup>e</sup> compagnie atteint le village de **Beuvraignes**, mais les bataillons voisins ne progressent pas aussi rapidement et la situation est grave. La 2<sup>e</sup> compagnie est soumise à une forte contre-attaque qu'elle repousse à la grenade. Le 102<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied occupe le village ; la première ligne allemande est à nous, mais, la nuit suivante, elle est évacuée.

Le **19**, on apprend que le village de **Beuvraignes** est complètement évacué ; une reconnaissance est envoyée et ne trouve pas de résistance. Le bataillon se porte donc dans le village malgré un très violent tir de barrage ; l'ennemi ne contre-attaque pas.

Le 20, les unités se réorganisent. Le 21, des patrouilles signalent que le secteur est fortement occupé et la progression très difficile. Cependant, le village de **Beuvraignes** était entièrement en nos mains,

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

malgré l'acharnement que l'ennemi mettait à le garder. Pour cette brillante attaque, le 116<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins a été cité à l'ordre du 36<sup>e</sup> corps d'armée en ces termes :

Pendant les combats des 16, 17, 18 et 19 août 1918, a fait preuve, sous le commandement de son chef, le commandant RAOULT, des plus belles qualités de courage et de ténacité. Par une action difficile et sous un feu meurtrier de nombreuses mitrailleuses, s'est emparé de toute la partie d'un village fortement organisé dans les limites de sa zone de manœuvre, se battant pied à pied, sous un soleil accablant.

#### LA PRISE DE SAINT-QUENTIN

Le **16 septembre**, le bataillon monte en lignes et attaque le **18 septembre**.

A 2 heures, tout le monde est en place dans un chemin pris d'enfilade par les mitrailleuses. A l'heure H = 5 h.25, le bataillon s'élance sous une pluie battante; il fait nuit noire et l'on se dirige à la boussole vers les mitrailleuses qui claquent avec intensité; de nombreuses fusées vertes et rouges jaillissent et le barrage ennemi se déclenche, n'arrêtant nullement les vagues d'assaut; les premiers prisonniers sont des mitrailleurs restés à leur pièce jusqu'à la dernière minute. A 6 h.30, l'avance continue, le bois Margerin est contourné par le sud-est, la progression est difficile, le bois étant un chaos de ronces, fils de fer, bois abattus. A la sortie du bois, 200 mètres restent à peine a franchir pour s'emparer de la tranchée, mais le feu des mitrailleuses est de plus en plus nourri; la progression continue néanmoins et les vagues d'assaut viennent se heurter à un double réseau de fils de fer barbelés intact. Protégée par nos mitrailleuses et nos V. B., la première vague essaie de franchir ce réseau, mais les Boches se ressaisissent et elle est complètement fauchée; en tête, le capitaine DUHAMEL est tué. A la nuit, le bataillon se reforme sur les lisières du bois Margerin.

Le **19 septembre**, la préparation d'artillerie reprend et l'attaque recommence à midi. Les vagues d'assaut se précipitent et, sous le feu des mitrailleuses, viennent se briser contre des réseaux encore intacts ; le bataillon rejoint ses positions de départ.

Le **25 septembre**, l'attaque reprend, malgré les pertes que nous avons subies. A 15 heures, serrant de plus près le barrage roulant, le bataillon s'élance vers la tranchée ennemie qui est prise et où nous faisons 50 prisonniers et prenons plus de 20 mitrailleuses.

Les jours suivants sont occupés à consolider la position et à pousser des reconnaissances.

Le 1<sup>er</sup> octobre, le 36<sup>e</sup> corps d'armée, dont nous faisons partie, s'empare de Saint-Quentin.

Le **8 octobre**, le bataillon, en première ligne, doit être dépassé par une nouvelle unité. Il fait des patrouilles pour s'assurer du contact de l'ennemi.

Le bataillon a été cité, en ces termes, à l'ordre de l'Armée (4<sup>e</sup> citation) :

Bataillon d'élite qui, sous le commandement du chef de bataillon RAOULT, a continué à faire preuve, au cours des combats du 18 au 25 septembre 1918, du plus fougueux entrain, des plus belles qualités manœuvrières et guerrières. S'est résolument élancé à l'assaut le 18 septembre et, malgré la résistance acharnée de l'ennemi, a réalisé une avance de deux kilomètres, dans une zone littéralement balayée par les rafales des mitrailleuses. A continué le combat avec une rare opiniâtreté et, multipliant les efforts sans compter, en vue d'atteindre l'objectif final, s'en est emparé de haute lutte le 25 septembre 1918, ayant capturé plus de 100 prisonniers et pris un matériel important, dont 45 mitrailleuses.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

Le bataillon a droit au port de la fourragère aux couleurs de la Médaille militaire.

#### LA POURSUITE

Depuis la prise de **Saint-Quentin** jusqu'à l'armistice, le bataillon est, soit en première ligne, soit en deuxième, pour talonner l'ennemi et s'emparer des objectifs : **cote 170**, **Le Patautin**, **Le Chenot**, **La Flamengrie**, **Hennepieu**, où nous voyons les premiers civils libérés. L'enthousiasme est indescriptible ; malgré la pluie, la fatigue, les nuits passées dehors, les chasseurs marchent admirablement. **La forêt de Nouvion** est traversée le **6 novembre**. Le **9**, le bataillon traverse **Les Hayettes**, **Rocquigny**, où le bataillon voit passer trois automobiles contenant les parlementaires allemands. La progression reprend **dans la direction Chimay-Cauvin**.

L'armistice trouve le bataillon à Chain, avant-garde de la division.

Le **22 novembre**, le chef de bataillon passe le bataillon en revue et lui adresse l'ordre de bataillon ci-dessous :

# Officiers, Sous-officiers, Caporaux et Chasseurs,

Par ordre général n° 134 F, en date du 13 novembre 1918, le général commandant en chef les armées françaises du Nord et du Nord-Est a décidé que le 116 bataillon de chasseurs alpins aurait droit au port de la fourragère aux couleurs de la Médaille militaire. Cette fourragère, qui nous allasse officiellement corps d'élite, vous la porterez fièrement, car vous l'avez bien gagnée. Officiers, gradés et chasseurs d'élite, vous l'avez été en toutes circonstances et sur tous les champs de bataille où nous avons été appelés à combattre le Boche, pour arriver enfin à le vaincre.

A Verdun, aux deux victorieuses attaques des 24 octobre et 15 décembre 1916, vous aviez su déjà gagner brillamment la fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de guerre. Depuis, vous avez constamment montré que vous aviez la ferme volonté d'ajouter toujours aux glorieuses traditions du bataillon.

En Belgique, le 27 octobre 1917, vous méritiez une troisième citation à l'ordre de l'Armée, et comment ne vous souviendriez-vous pas avec orgueil que, quelques jours après, les Boches euxmêmes exprimaient dans leurs journaux toute leur admiration pour votre furieuse attaque dans un terrain qu'ils avaient cru infranchissable? Que ce soit ensuite dans la Somme, en Flandre, en Picardie, vous avez continué à faire preuve des plus belles qualités militaires.

La prise de Beuvraignes, en août dernier, vous méritait une citation à l'ordre du 36<sup>e</sup> corps d'armée; votre brillante conduite à l'attaque du 18 septembre devant Saint-Quentin, votre ténacité, votre endurance, votre belle ardeur, au cours des attaques qui suivirent, vous valurent enfin une quatrième citation à l'ordre de l'Armée.

Comment pourrais-je assez bien vous exprimer toute ma satisfaction, moi, votre chef, qui ai l'honneur de vous commander, je puis dire de vous admirer depuis trois ans? En ce jour où la fourragère aux couleurs de la Médaille militaire vous récompense de tant de peines et de tant de fatigues, de souffrances, de dangers courus, nous ne saurions oublier ceux que nous avons vus tomber sur les divers champs de bataille. Nous penserons à eux, en portant fièrement cette fourragère qu'ils nous ont méritée par le sacrifice de leur vie.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

Tant que vous serez sous les armes, vous vous souviendrez que cette fourragère vous désigne à tous comme chasseurs d'élite et vous crée, par suite, le devoir de l'être réellement, en toutes circonstances. J'ajoute que, plus tard, quand, après avoir bien servi votre pays, vous serez rentrés dans vos foyers, cette fourragère vous imposera l'obligation d'être toujours des citoyens d'élite. Vous vivrez avec le souvenir des dures, mais glorieuses journées que nous avons vécues ensemble; vous vous rappellerez des atrocités des Boches, vous penserez au temps qu'il nous a fallu pour les vaincre définitivement et, n'oubliant pas que le Boche a déclaré lui-même qu'un traité n'est pour lui qu'un chiffon de papier, vous en conclurez qu'il faut que la France soit toujours forte, toujours prête à tous les événements. C'est dans cette idée, dont vous êtes tous convaincus, que vous élèverez aussi vos enfants, dont vous aurez à cœur de faire de bons patriotes et de bons Français.

Signé : **RAOULT**, Chef de bataillon, Commandant le 116<sup>e</sup> B. C. A.

Le bataillon est dissous le 29 mars 1919.



Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

# dadadadadadadadada

#### LISTE NOMINATIVE

des Militaires du 116<sup>e</sup> B. C. A.

tués au cours de la guerre



#### 1° Officiers

PACHON (René), chef de bataillon. DUHAMEL (Léon), capitaine. RONIN (André), capitaine. CARESSA (René), lieutenant. BATTAREL (Raoul), sous-lieutenant. BRIQUET (Th.), sous-lieutenant. BRAMEREL (G.), sous-lieutenant. CHAVENT (Jean), sous-lieutenant. LAYMARD (Fréd.), sous-lieutenant. LAPIERRE (Fr.), sous-lieutenant. MATHIEU (Ant.), sous-lieutenant. MAZIÈRE (Émile), sous-lieutenant. SICILIANO (D.), sous-lieutenant.

# 2° Troupe

AUGER (Désiré), sergent. AINCSI (Paul), sergent. **ALBERNY** (Pierre), caporal fourrier. **ALBAIN** (Lucien), caporal. **ALBOUY** (Émile), 2<sup>e</sup> classe. **ALLIROL** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **AMBROGGI** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **APPERTET** (Ch.), 2<sup>e</sup> classe. **ARNAUD** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **AZAMA** (Rustique), 2<sup>e</sup> classe. **ANDRÉ** (Paul), 2<sup>e</sup> classe. **ACHEUSO** (Marius), 2<sup>e</sup> classe. **ABRIC** (Arthur), 2<sup>e</sup> classe. **AUDY** (Francis), 2<sup>e</sup> classe. **AMELIER** (André), 2<sup>e</sup> classe. **ALBRIEUX** (Henri), 2<sup>e</sup> classe. **ALONAT** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **AZÉMA** (Léon), 2<sup>e</sup> classe. **ACHIEUD** (Louis), 2<sup>e</sup> classe.

**ALLARD** (Marie-J.), 2<sup>e</sup> classe. **AUER** (Marius), 2<sup>e</sup> classe. **AUDET** (Baptiste), 2<sup>e</sup> classe. **ALBOUY** (Germain), 2<sup>e</sup> classe. **AYMÉ** (Alfred), 2<sup>e</sup> classe. **ANTONIOLO** (Fernand), 2<sup>e</sup> classe. **AUZET** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. **AZAIS** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **ACHAUD** (Ernest), 2<sup>e</sup> classe. **BLATIÈRE** (Émile), adjudant-chef. **BOMMEL** (Maximin), adjudant. **BRAY** (Boria), sergent. **BENARD** (Louis), sergent. **BOUCHOIR** (Georges), sergent. **BROSSIER** (Léon), sergent. **BORNES** (Auguste), caporal. **BOUSCHET** (Jean), caporal. **BONNET** (Francis), caporal. **BONNARD** (Bapt.), 2<sup>e</sup> classe.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

**BELIN** (Henri), 2<sup>e</sup> classe. **BELLET** (François), 2<sup>e</sup> classe. **BERTHIER** (Casimir), 2<sup>e</sup> classe. **BERTHIER** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **BISSAY** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **BLACHE** (Clément), 2<sup>e</sup> classe. **BONNIDAT** (André), 2<sup>e</sup> classe. **BOISIER** (François), 2<sup>e</sup> classe. **BOYER** (Gustave), 2<sup>e</sup> classe. **BRIANÇON** (Ernest), 2<sup>e</sup> classe. **BILLES** (Justin), 2<sup>e</sup> classe. **BIZOT** (Fernand), 2<sup>e</sup> classe. **BRIAUD** (Eugène), 2<sup>e</sup> classe. **BLANC** (Xavier), 2<sup>e</sup> classe. **BEAUFILS** (Lou:s), 2<sup>e</sup> classe. **BONNET** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. **BŒUF** (Léopold), 2<sup>e</sup> classe. BONNEFOY (Léon), 2<sup>e</sup> classe. **BESSON** (Henri), 2<sup>e</sup> classe. **BOURGET** (Benoît), 2<sup>e</sup> classe. **BLANC** (Claude), 2<sup>e</sup> classe. **BARRIÈRE** (Étienne), 2<sup>e</sup> classe. **BERTHET** (Pierre), 2eclasse. **BONCHE** (Antoine), 2<sup>e</sup> classe. **BLANC** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **BROUZE** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. **BEAUVAIS** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **BOUTAUL** (Aimé), 2eclasse. **BOUTET** (Baptiste), 2<sup>e</sup> classe. **BEAUMONT** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **BEAUQUIS** (Alexis), 2<sup>e</sup> classe. **BOUFFIER** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **BRABLIN** (Henri), 2<sup>e</sup> classe. **BRUSCHET** (Albert), 2<sup>e</sup> classe. **BUISSON** (Élie), 2<sup>e</sup> classe. **BOUDAREL** (Joseph), 2eclasse. **BONNOT** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **BLANC** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **BLACHON** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **BAUDET** (Henri), 2<sup>e</sup> classe. **BOUZAC** (Maurice), 2<sup>e</sup> classe. **BACHE** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. BLANC (René), 2<sup>e</sup> classe.

**BAYARD** (Albert), 2<sup>e</sup> classe.

**BRUBAC** (Louis), 2<sup>e</sup> classe.

**BRUNEL** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe.

**BENOIT** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **BOUIDEAU** (Claude), 2<sup>e</sup> classe. **BREYSSE** (François), 2<sup>e</sup> classe. **BURNET** (Jules), 2<sup>e</sup> classe. **BÉRARD** (Élie), 2<sup>e</sup> classe. **BECHAUD** (Edmond), 2<sup>e</sup> classe. **BOULOGNE** (Émile), 2<sup>e</sup> classe. **BRUN** (Maximin), 2<sup>e</sup> classe. **BERNARDIN** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **BERNARD** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. **BUTIN** (Fernand), 2<sup>e</sup> classe. **BELIN** (Émile), 2<sup>e</sup> classe. **BALESTRINI** (Nic.), 2<sup>e</sup> classe. **BRENAS** (Adrien), 2<sup>e</sup> classe. **BRUN** (Paul), 2<sup>e</sup> classe. **BARDIN** (Marcel), 2<sup>e</sup> classe. **BENOIT** (J.-B.), 2<sup>e</sup> classe. **BOURGUET** (Ferdinand), 2<sup>e</sup> classe. **BAJON** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **BAYETTO** (Robert), 2<sup>e</sup> classe. **CHAIGNOT** (Albert), sergent-major. **CHRISTIN** (François), sergent-major. **CLERT-GIRARD** (Jean), sergent fourrier. **COLIER** (Alfred), sergent. **CHEVROT** (Marius), sergent. **CHASTANG** (Louis), sergent. **CHAMBERT** (Raymond), sergent. **CAVALIER** (Martin), caporal. **CLAVEL** (Louis), caporal. **COURAGEUX** (Jules), caporal. **CORNET** (Marcel), caporal. **CONTEJEAU** (Georges), caporal. **CLERGET** (Armand), caporal. **COING** (Rosemond), caporal fourrier. **COUPEZ** (Louis), caporal. **CORNU** (Marcel), caporal. **CAUCALON** (Marcel), 2<sup>e</sup> classe. **CHAUPROUD** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **CHAZAL** (Clovis), 2<sup>e</sup> classe. **COLAS** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **COMPAN** (Jules), 2<sup>e</sup> classe. **CONSTANT** (Alfred), 2<sup>e</sup> classe. **COURTIOL** (Marcel), 2<sup>e</sup> classe. **CASTANET** (Ludovic), 2<sup>e</sup> classe. **CARLES** (François), 2<sup>e</sup> classe. **CAUSENT** (Victor), 2<sup>e</sup> classe.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

**DECORDE** (Cyriaque), 2<sup>e</sup> classe. **CHALVIDAU** (Maurice), 2<sup>e</sup> classe. **DAUTELLE** (Augustin), 2<sup>e</sup> classe. **CROZE** (Eugène), 2<sup>e</sup> classe. **CHAMBET-ROSSET** (L.), 2<sup>e</sup> classe. **DEVÈZE** (Séraphin), 2<sup>e</sup> classe. **COURTANT** (Marcel), 2<sup>e</sup> classe. **DERBIAT** (Siméon), 2<sup>e</sup> classe. **CALO** (Florent), 2<sup>e</sup> classe. **DORAUDEU** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **CHABERT** (Camille), 2<sup>e</sup> classe. **DAGONEAU** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **COSTE** (Théophile), 2<sup>e</sup> classe. **DELPRAT** (Auguste), 2<sup>e</sup> classe. **COUDURIER** (Casimir), 2<sup>e</sup> classe. **DOMUR** (Mary), 1<sup>re</sup> classe. **DROCOURT** (François), 1<sup>re</sup> classe. **CONQUET** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. CHARRE (Clément), 2<sup>e</sup> classe. **DUMAS** (Ulysse), 1<sup>re</sup> classe. **DELBOUIS** (Louis), 1<sup>re</sup> classe. **CHALULEU** (Étienne), 2<sup>e</sup> classe. **COUDERC** (Clovis), 2<sup>e</sup> classe. **DEBEAU** (Ferdinand), 1<sup>re</sup> classe. **COLLOMB** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. **DUPLAU** (Léon), 1<sup>re</sup> classe. **CATALIEU** (Adrien), 2<sup>e</sup> classe. **DESCHAUX** (Louis), 1<sup>re</sup> classe. ESPEZEL (Louis), sergent. **CHEVRIER** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. **CORNE** (Orphila), 2<sup>e</sup> classe. **EUSTACHE** (André), 2<sup>e</sup> classe. **CHAPELLIN** (Gervais), 2<sup>e</sup> classe. **ESCUDIER** (Maurice), 2<sup>e</sup> classe. FOURNIER (Jules), sergent. **COLONAT** (Albert), 2<sup>e</sup> classe. **COIN** (Félix), 2<sup>e</sup> classe. **FERRON** (Pierre), sergent. **CIAIS** (Vincent), 2<sup>e</sup> classe. FOUET (René), caporal. FRITSCH (Émile), caporal. **DIDIER** (Jean-Marie), aspirant. FAISEROL (Lucien), 2<sup>e</sup> classe. **DROUX** (Jean), sergent. **DUCHET** (Ulysse), sergent. **FAUGÈRE** (François), 2<sup>e</sup> classe. **DURAUD** (Eugène), sergent. **FLAVEU-COLOMBET** (J.), 2<sup>e</sup> classe. **DELORME** (Marcel), sergent. **FOLACCI** (Antoine), 2<sup>e</sup> classe. **DUCHARNE** (Eugène), sergent. **FOULEX** (Claudius), 2<sup>e</sup> classe. **DELSERRE** (Louis), sergent. FROSSARD (François), 2<sup>e</sup> classe. **DURAND** (Antoine), caporal fourrier. **FOURET** (Paulin), 2<sup>e</sup> classe. **DEGUEL** (André), caporal. **FABRE** (Élie), 2<sup>e</sup> classe. **DARFEUILLE** (Émile), caporal. **FAURE** (Léon), 2<sup>e</sup> classe. **DECHAUX-BAUME** (Fr.), 2<sup>e</sup> classe. **FÉRAUD** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **DELPECH** (Julien), 2<sup>e</sup> classe. FLACHAT (Régis), 2<sup>e</sup> classe. **DEBRAZ** (Paul-Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **FROELITH** (Auguste), 2<sup>e</sup> classe. **DUNIS** (Léon-Lucien), 2<sup>e</sup> classe. **FOUQUES** (Paul), 2<sup>e</sup> classe. **DURAND** (Paul), 2<sup>e</sup> classe. **FONTANIE** (Adrien), 2<sup>e</sup> classe. **DURBIT** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **FOREST** (René), 2<sup>e</sup> classe. FLAUD (Fidèle), 2<sup>e</sup> classe. **DECRET** (François), 2<sup>e</sup> classe. **DUCRET** (Léon), 2<sup>e</sup> classe. **FRANCHINI** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. **DURAND** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **FERRAUDO** (Gaspard), 2<sup>e</sup> classe. **DESBRUS** (Eugène), 2<sup>e</sup> classe. **FLEURY** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **DUBOS** (Robert), 2<sup>e</sup> classe. **FOURNIER** (Auguste), 2<sup>e</sup> classe. GALLY (Louis), sergent. **DUPUY** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **DEYDIER** (Fernand), 2<sup>e</sup> classe. **GILLY** (Fernand), caporal. **DHOMBRES** (Edmond), 2<sup>e</sup> classe. **GRAVIL** (Henri), caporal. **DAUDA** (Jean-Baptiste), 2<sup>e</sup> classe. **GATINEAU** (Henri), caporal.

**DEBARD** (Louis-Auguste), 2<sup>e</sup> classe.

**GUDET** (Joanny), caporal.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

**JENCO** (Pascal), 2<sup>e</sup> classe. **GUIGON** (Marius), caporal. **GALLE** (Alcide), 2<sup>e</sup> classe. **JACOMET** (Ernest), 2<sup>e</sup> classe. **GONON** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **JOURDAN** (Édouard), 2<sup>e</sup> classe. GALAVARDIN (Jean), 2e classe. **JOLIVET** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **GENIN** (Léon), 2<sup>e</sup> classe. **JOUVIN** (Auguste), 2<sup>e</sup> classe. **JOURDAN** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **GACHE** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **GAY** (Jacques), 2<sup>e</sup> classe. **JAUBERT** (Auguste), 2<sup>e</sup> classe. **GIRARD** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. **JUGE** (Auguste), 2<sup>e</sup> classe. **GIRARD** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **JUGE** (Gaston), 2<sup>e</sup> classe. **GUILLOT** (Francis), 2<sup>e</sup> classe. **JASSAUD** (Bertin), 2<sup>e</sup> classe. **GLEIZES** (Henri), 2<sup>e</sup> classe. **JACOB** (Albert), 2<sup>e</sup> classe. **GINOLIN** (Francisque), 2<sup>e</sup> classe. **JACQUIER** (Ernest), 2<sup>e</sup> classe. JANSON (Joseph), 2e classe. **GADOUIN** (Émile), 2<sup>e</sup> classe. **GENOUX** (Jules), 2<sup>e</sup> classe. **KASAU** (Léon), 2<sup>e</sup> classe. **GUIGUES** (Étienne), 2<sup>e</sup> classe. **LARRU** (Barthélémy), adjudant. **GABRIELLI** (Jacques), 2<sup>e</sup> classe. LAURENS (Marc.), sergent. **GARO** (Jules), 2<sup>e</sup> classe. LAUSENT (Eugène), sergent. **GAUTHIER**. (Jules), 2<sup>e</sup> classe. **LIGEON** (Jean), caporal. **GUIBERT** (Ernest), 2<sup>e</sup> classe. **LEGENDRE** (G.), caporal. **GAUD** (Jean-Baptiste), 2<sup>e</sup> classe. LAMY (Marie), caporal. GOUILLARDOU (Émile), 2<sup>e</sup> classe. **LHOTELIER** (H.), caporal. **GROS** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **LABROSSE** (Et.), caporal. **GAVOILLE** (Hilaire), 2<sup>e</sup> classe. **LEDEUR** (Marcel), 2<sup>e</sup> classe. **GUGLIEMACCI** (Pépin), 2<sup>e</sup> classe. **LOUBAT** (Alphonse), 2<sup>e</sup> classe. **GRANCHAMP** (Félix), 2<sup>e</sup> classe. **LAURIOL** (Abel), 2<sup>e</sup> classe. **GRAS** (Marius), 2<sup>e</sup> classe. **LEVET** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. **GUIGUE** (Albert), 2<sup>e</sup> classe. **LOVICHI** (Antoine), 2<sup>e</sup> classe. **GUIGONI** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **LUTIAU** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. **GUIGNABODET** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **LANGLOIS** (Arist.), 2<sup>e</sup> classe. **GUIGONI** (Charles), 2<sup>e</sup> classe. **LAZON** (Achille), 2<sup>e</sup> classe. GOUGET (Eugène), 2<sup>e</sup> classe. **LOMBARD** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **GUILLAUD** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. LASSAVE (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **HAITZ** (Joseph), sergent. **LIEUTAUD** (Aug.), 2<sup>e</sup> classe. **HAINOZ** (Séraphin), 2<sup>e</sup> classe. **LE NECHET** (Eug.), 2<sup>e</sup> classe. **HABAUZIT** (Clovis), 2<sup>e</sup> classe. LAUVE (Léon), 2<sup>e</sup> classe. **HOEN** (Marcel), 2<sup>e</sup> classe. LE CORNEC (P.), 2<sup>e</sup> classe. **HERMET** (Gustave), 2<sup>e</sup> classe. **LAUZET** (Maur.), 2<sup>e</sup> classe. **LEGRAS** (Émile), 2<sup>e</sup> classe. **HERBERT** (Henri), 2<sup>e</sup> classe. **IMBERT** (Auguste), sergent. **LAURENT** (Marcel), 2<sup>e</sup> classe. **ISOARDO** (Félix), caporal. **LAGER** (Marie), 2<sup>e</sup> classe. **ISNARD** (Fortuné), 2<sup>e</sup> classe. **LEROUX** (Abel), 2<sup>e</sup> classe. **ISOUX** (Dominique), 2<sup>e</sup> classe. **LEMAIRE** (Émile), 2<sup>e</sup> classe. **IMBERT** (Louis), 2<sup>e</sup> classe. **LORENZONI** (J.), 2<sup>e</sup> classe. JOUVEU (Pierre), caporal fourrier. **LINSOLAS** (Paul), 2<sup>e</sup> classe. **JOYARD** (François), caporal. **MIARD** (Raoul), aspirant. **JUSOT** (Émile), 2<sup>e</sup> classe. MATHIEU (Paul), sergent.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

MUS (Émile), sergent. **PERRIER** (Régis), caporal. MERMOND (Émile), sergent. **PICAUD** (Pierre), caporal. MOSSE (Albert), caporal. PIERRE (Nadège), caporal. MAILLARD (Jean), caporal. POSTY (Jean-Baptiste), caporal. PÉRARDEL (André), caporal. MOUJAL (Maur.), caporal. MARLE (Raymond), caporal. **PÉPIN** (Joseph), caporal. MORTERA (Pierre), caporal. **PAGES** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. MONS (Aimé), caporal. **PENELLE** (Léonard), 2<sup>e</sup> classe. **PERRIER** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. MARCHAND (André), caporal. **PILLET** (Charles), 2<sup>e</sup> classe. MASSON (Ernest), caporal. MORLOT (André), caporal. **PORTET** (Édouard), 2<sup>e</sup> classe. **MAILHOT** (François), 2<sup>e</sup> classe. **POURCHIER** (François), 2<sup>e</sup> classe. MAURIN (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **PANET** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. **MATHIEU** (Raoul), 2<sup>e</sup> classe. **PÉLISSON** (Jules), 2<sup>e</sup> classe. **PELLET** (Alphonse), 2<sup>e</sup> classe. MONNIER (Aug.), 2eclasse. MERMOZ (Camille), 2<sup>e</sup> classe. **PLAUD** (Gaston), 2<sup>e</sup> classe. MILHAUD (Aug.), 2<sup>e</sup> classe. **PETIT** (Marius), 2<sup>e</sup> classe. **MOULÈRES** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **PHILIPPOT** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. MALBOS (Joseph), 2eclasse. **PRUGNON** (Jules), 2<sup>e</sup> classe. MEYER (Joseph), 2eclasse. **PERRAULT** (Émile), 2<sup>e</sup> classe. PAUL (Camille), 2<sup>e</sup> classe. MAURIN (Séverin), 2<sup>e</sup> classe. **PRUDOT** (Raoul), 2<sup>e</sup> classe. **MOUNIER** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. **MOUTTE** (Robert), 2<sup>e</sup> classe. **PICCOLET** (Jean), 2<sup>e</sup> classe. PLEIGNET (Maurice), 2<sup>e</sup> classe. **MOUGUET** (François), 2<sup>e</sup> classe. MARINI (Martin), 2<sup>e</sup> classe. **PRAX** (Émile), 2<sup>e</sup> classe. **POIRSON** (Lucien), 2<sup>e</sup> classe. **MANODRITTA** (Fr.), 2<sup>e</sup> classe. MITANNE (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **PÉLISSIER** (Fortuné), 2<sup>e</sup> classe. MARQUET (Victorien), 2<sup>e</sup> classe. **PASQUIER** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. MARCHI (Étienne), 2<sup>e</sup> classe. **PERRIER** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. MARTY (André), 2<sup>e</sup> classe. **PASCAL** (Charles), 2<sup>e</sup> classe. MAZAU (Marius), 2<sup>e</sup> classe. **PERTUS** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe. MARCEL (Julien), 2<sup>e</sup> classe. **POULETTE** (Claudius), 2<sup>e</sup> classe. **MARE** (Lucien), 2<sup>e</sup> classe. **POURRAT** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **MILLOT** (Julien), 2<sup>e</sup> classe. **POUDEVIGNE** (François), 2<sup>e</sup> classe. MAURIN (Paul), 2<sup>e</sup> classe. **PERRET** (Robert), 2<sup>e</sup> classe. MICHAUD (Léon), 2e classe. **PLANTEVIN** (Adrien), 2<sup>e</sup> classe. MARCAGGI (François), 2<sup>e</sup> classe. **PONTET** (Ulysse), 2<sup>e</sup> classe. MARTIN (Henri), 2<sup>e</sup> classe. **REY** (Pierre), sergent. **MÉNARD** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe. **ROBERT** (Louis-F.), sergent. MARCAILLE (Georges), 2<sup>e</sup> classe. **ROUBAUD** (Raoul), sergent. **NOLET** (Jacques), caporal. **ROBERT** (Louis), sergent. NOGARET (Eugène), 2eclasse. **REYNES** (Paul), sergent. NICOLAS (Léon), 2<sup>e</sup> classe. **RAYNIER** (Justin), sergent. **NOUGUÉ** (Charles), 2<sup>e</sup> classe. **REU** (François), caporal. **PUECH** (Jean), adjudant. **ROUX** (Louis), caporal. RICHARD (Jean), caporal. **PINON** (Louis), sergent.

Librairie Chapelot – Paris

Source: http://gallica.bnf.fr. - Droits: Domaine public - Transcription intégrale: P. Chagnoux - 2014

ROUÈDE (Jean), caporal.

ROLANDO (Séraphin), caporal.

**RATINE** (Noël), 2<sup>e</sup> classe.

**REVEL** (Charles), 2<sup>e</sup> classe.

**RESSEGUIER** (Louis), 2<sup>e</sup> classe.

**RUTH** (Eugène), 2<sup>e</sup> classe.

**ROUBAUDY** (Henri), 2<sup>e</sup> classe.

**RIVAT** (Charles), 2<sup>e</sup> classe.

**ROUX** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe.

**RECOULES** (Louis), 2eclasse.

**RAVERA** (Edmond), 2<sup>e</sup> classe.

**REBORA** (Louis), 2<sup>e</sup> classe.

**RACŒUR** (Albert), 2<sup>e</sup> classe.

**ROUBION** (Amédée), 2<sup>e</sup> classe.

**ROCHE** (Adrien), 2<sup>e</sup> classe.

**ROUARD** (Victor), 2<sup>e</sup> classe.

**ROUSSELLE** (Paul), 2<sup>e</sup> classe.

**REMANDE** (Michel), 2<sup>e</sup> classe.

**ROUX** (Marius), 2<sup>e</sup> classe.

**ROUX** (François), 2<sup>e</sup> classe.

**ROBIN** (Georges), 2<sup>e</sup> classe.

De SAINT-SATURNIN (Louis), caporal.

**SARVAGE** (Charles), caporal.

**SALOMON** (Eugène), 2<sup>e</sup> classe.

**SICARD** (Auguste), 2<sup>e</sup> classe.

**SUE** (Joseph), 2<sup>e</sup> classe.

SAINJON (Léon), 2<sup>e</sup> classe.

**SAVOYEU** (Maurice), 2<sup>e</sup> classe.

**SAGE** (Angelin), 2<sup>e</sup> classe.

**SCIORATO** (Georges), 2<sup>e</sup> classe.

**SPENLE** (Walter), 2<sup>e</sup> classe.

**SÉROT** (Louis), 2<sup>e</sup> classe.

SALLA (Édouard), 2<sup>e</sup> classe.

**SICARD** (Marcel), 2<sup>e</sup> classe.

TEHELENNE (Félicien), sergent.

**THOMAS** (Louis), sergent.

TRANNER (Anatole), caporal.

TALAGRAND (Auguste), 2eclasse.

**TALON** (Jacques), 2<sup>e</sup> classe.

**TARDY** (Jean), 2<sup>e</sup> classe.

**TESSE** (Ernest), 2<sup>e</sup> classe.

**TARDOS** (Antoine), 2<sup>e</sup> classe.

**TOURNIER** (Élie), 2<sup>e</sup> classe.

**THOMAS** (Marius), 2<sup>e</sup> classe.

**THOMAS** (Jean-Baptiste), 2<sup>e</sup> classe.

**THÉRIC** (Adrien), 2<sup>e</sup> classe.

**TOUCHE** (Louis), 2<sup>e</sup> classe.

**THERMET** (François), 2<sup>e</sup> classe.

**TORMY** (Gilbert), 2<sup>e</sup> classe.

TROXLER (Édouard), 2<sup>e</sup> classe.

**THIENNOT** (Émile), 2<sup>e</sup> classe.

VAUTURIER (Louis), sergent.

**VEY** (Jean), caporal.

**VAUX** (Jean), 1<sup>re</sup> classe.

**VIDEAU** (Oscar), 2<sup>e</sup> classe.

**VIEULES** (Pierre), 2<sup>e</sup> classe.

VIGNON (Jean), 2<sup>e</sup> classe.

**VIDIL** (François), 2<sup>e</sup> classe.

**VALOUR** (Jean), 2<sup>e</sup> classe.

VIALA (Jean), 2<sup>e</sup> classe.

**VIGNOND** (Félicien), 2<sup>e</sup> classe.

VINNAC (Gaston), 2<sup>e</sup> classe.

VRIGNAUD (Henri), 2<sup>e</sup> classe.

**VINARD** (Édouard), 2<sup>e</sup> classe.

**VOISIN** (Paul), 2<sup>e</sup> classe.

VIAL (Fortuné), 2<sup>e</sup> classe.

VIAL (Henri), 2<sup>e</sup> classe.

VAUCLARE (Émile), 2<sup>e</sup> classe.

WISSANG (Charles), 2<sup>e</sup> classe.

**XUGNEY** (Albert), 2<sup>e</sup> classe.

